COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FINANCES

Janvier 2024

BUDGET 2024
Une dynamique de projets responsables

MACS poursuit la mise en œuvre de ses projets, dans un contexte géopolitique et économique très fragile. Les orientations budgétaires avoisinent 142 M€ pour concrétiser de grandes réalisations sur 2024 et relever le défi des transitions dans les domaines qui concernent le quotidien des habitants, comme l'aménagement du territoire dans une logique de sobriété foncière, le logement, la mobilité et les services à la personne.

En juin, MACS sera dotée d'un nouveau pôle culturel consacré aux arts visuels

LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Dépenses réelles de fonctionnement

71 M€ sont prévus pour faire face aux coûts de gestion liés au contexte économique, à l'aménagement des zones d'activités et à l'ouverture de nouveaux équipements.

Investissements : un niveau record en 2024

39 M€ de dépenses réelles d'investissement sont prévus sur l'année et s'inscrivent dans le cadre du **PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) qui couvre la période 2021-2026 et qui est réajusté à 135 M€.** Un budget important pour soutenir des projets vertueux en faveur de l'environnement et la transition écologique et financer la rénovation ou la création d'équipements phares pour le quotidien des habitants.

Fiscalité : pas de hausses prévues en 2024

Comme en 2023, MACS réaffirme sa volonté de **soutenir le pouvoir d'achat des familles et l'activité des entreprises** :

- aucune hausse n'est prévue sur les taux de taxe foncière, taxe d'habitation sur les résidences secondaires, contribution foncière des entreprises ;
- pas de hausse du taux de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) ;
- pas de hausse du taux de la taxe GEMAPI ;
- pas d'augmentation du taux de versement mobilité à la charge des entreprises.

Par ailleurs, l'objectf est de **maintenir la gratuité pour tous sur les lignes du réseau de bus YÉGO**. Et malgré la hausse de l'énergie et des denrées alimentaires, **MACS veut prendre à sa charge les coûts supplémentaires pour ne pas les répercuter sur les prix des repas facturés à tous les bénéficiaires du pôle culinaire** (7 500 repas/jour répartis entre les enfants des écoles, des centres de loisirs et des crèches de MACS, les résidents des 4 EHPAD du territoire et les 800 séniors bénéficiant du portage de repas à domicile).

Constitution de réserves foncières

Pour limiter la spéculation foncière, offrir de nouvelles solutions de logement aux familles, favoriser l'installation d'entreprises sur les zones d'activités et l'implantation de maraîchers bio sur notre territoire, MACS souhaite **renforcer le budget dédié à la stratégie foncière,** ce qui porterait son montant à 5 M€ sur le mandat. Dans les zones d'activités, les terrains sont désormais commercialisés sous la forme de baux à construction longue durée.

DES MOYENS RECORD AU SERVICE DES TRANSITIONS

Face à l'urgence climatique, MACS franchit un nouveau cap dans la transition environnementale. Les moyens sont renforcés sur les enjeux écologiques et énergétiques du territoire pour à la fois protéger nos espaces naturels, développer la production d'énergie renouvelable sur le territoire et viser la sobriété énergétique au niveau des bâtiments /habitat ainsi que dans le transport, secteurs très énergivores.

84 M€

directement imputables aux politiques publiques dont 39 M€ en investissements

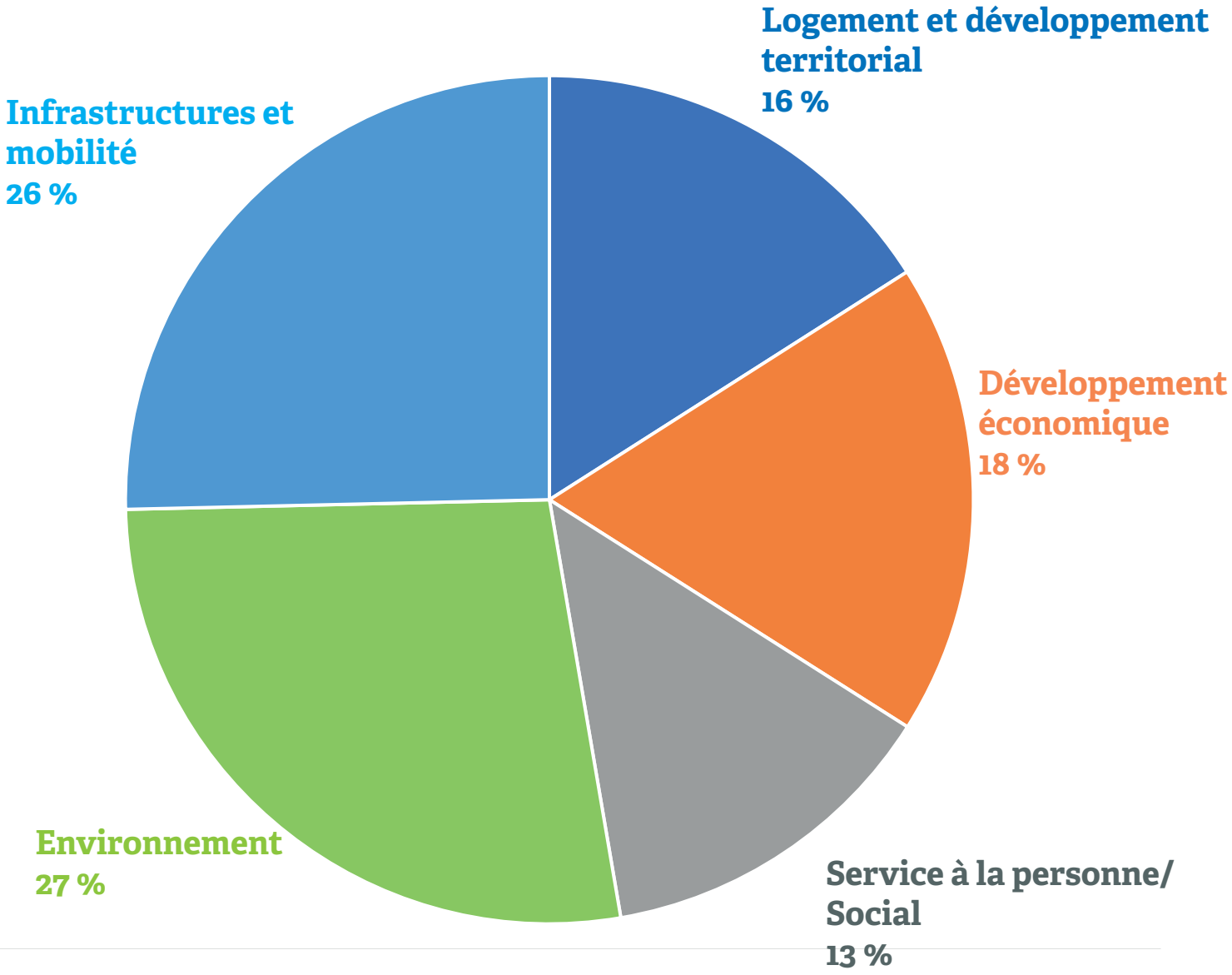

MACS réaffirme aussi son soutien aux projets des communes

Depuis le début du mandat, les moyens alloués ont été revus et augmentés. LE FIL (fonds d'Investissement Local) est passé de 5,5 M € à 6,5 M€ (+ 64 %) et le FIL environnement créé l'an passé est revalorisé à 3 M € pour soutenir les communes qui s'engagent pour préserver la biodiversité, sensibiliser les habitants, encourager de bonnes pratiques, etc. Pour les projets vertueux intégrant la dimension environnementale et la transition écologique, la participation de MACS peut atteindre 50 % du reste à charge de la commune.

Le centre aquatique Aygueblue et le Port de Capbreton, 2 exemples de chantiers à forte dimension environnementale

Les grands projets de 2024

Fin de la première phase du dragage du Port de Capbreton : 69 000 m³ de sédiments dragués d'ici fin avril.

Lancement du 3e Plan Local de l'Habitat en concertation avec les habitants
(Inscriptions en cours pour rejoindre le panel citoyen)

Le projet Port d'avenir devait être présenté avant l'été, intégrant le réaménagement du pôle nautique dans la même enveloppe foncière.

Poursuite des opérations de voirie/voies vertes pour des déplacements pour tous apaisés et sécurisés.
Exemples de réalisations prévues en 2024 : Saubriques (rue Baradet), Saubion (rue de l'école), Josse (centre-bourg), Capbreton (rue des Bournes), Angresse (rue Amaniou)

Et aussi...

Démarrage des travaux de construction du nouveau pôle culinaire à Saint-Geours-de-Maremne en février

Inauguration du pôle artistique à Labenne en juin

Réouverture du centre aquatique Aygueblue mi-juin, à Saint-Geours-de-Maremne, après 9 mois de travaux de pérennité et de rénovation énergétique

Démarrage au 3e trimestre de la construction d'une pépinière d'entreprises au parc Pédebert à Soorts-Hossegor, en complément de l'Aérial à Saint-Vincent-de-Tyrosse, ouvert en 2023.

Démarrage des travaux du Pôle d'échange multimodal à l'automne, à Saint-Vincent-de-Tyrosse.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ENVIRONNEMENT

PLAN CLIMAT
Notre territoire en transition

MACS adopte un plan climat pour les 6 années à venir, dont l'ambition est d'agréger les nombreuses actions de la collectivité en faveur de la transition énergétique et écologique pour accélérer la lutte contre le réchauffement climatique et ses conséquences.

4 grands objectifs

- réduire la consommation d'énergie ;
- s'adapter aux effets du changement climatique ;
- améliorer la qualité de l'air grâce à la réduction des gaz à effet de serre ;
- accroître la production locale d'énergies renouvelables.

Un plan opérationnel jusqu'en 2030

Ce plan est l'aboutissement d'un travail démarré en janvier 2023. En premier lieu, un diagnostic du territoire a été réalisé, et en voici les chiffres clés :

- **état des lieux climatique** : 500 ktCO2/an, en diminution de 12 % sur la période 2015-2019, séquestrés à 18 % par les espaces naturels. Les émissions de gaz à effet de serre sont à 90 % d'origine énergétique,
- **état des lieux énergétique** : 2 000 GWh, en diminution de 7 % sur la période 2015-2019, couverts à 22 % par les énergies renouvelables.

Suite au diagnostic, les habitants ont pu s'exprimer par le biais d'un questionnaire leur permettant d'apporter leurs observations et propositions. Ont suivi plusieurs ateliers en présence des élus, d'acteurs locaux et agents des services de MACS.

30 actions soutenues par MACS

Après l'étape de validation par le Conseil communautaire, le plan sera soumis pour avis à la Région et à l'État, avant d'être approuvé définitivement en conseil communautaire en juin 2024.

MACS, 12 km² de zones humides

Les zones humides, un atout à préserver

Notre territoire a la chance de recenser plus de 12 km² de zones humides : 2 lacs, une dizaine d'étangs, des marais, des barthes, des prairies humides, des mares, etc… Ce sont des ressources naturelles qui offrent une large palette de services essentiels pour agir sur le climat, tout en bénéficiant à notre économie locale :

- les zones humides favorisent le stockage de l'eau dans les nappes phréatiques et la régulation des eaux en périodes de fortes crues, jouant ainsi un rôle dans la prévention contre les inondations ;
- elles contribuent à la qualité de l'eau ;
- elles retiennent le carbone et permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre ;
- elles fournissent de l'eau aux cultures ;
- elles sont un réservoir de biodiversité. On y retrouve des libellules, comme l'Agrion de mercure (espèce protégée au niveau national), des amphibiens : triton palmé, salamandre tachetée, grenouille verte, mais également des oiseaux : héron cendré, aigrette garzette, martin-pêcheur ;
- elles constituent des ilots de fraicheur l'été pour les habitants qui peuvent s'y ressourcer ;
- elles constituent aussi un atout pour l'attractivité du territoire et le développement du tourisme vert.

14,6 M€

C'est le montant d'investissement prévu entre 2024 et 2026 pour financer des actions en faveur de la transition énergétique et écologique

CONTACT PRESSE
Service Communication
05 58 77 58 83
service.communication@cc-macs.org

MACS
Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud